

Afrique du Sud/Justice

# Retour à la case prison pour Pistorius

AFP

Pretoria/Afrique du Sud

*L'ex-athlète paralympique devrait y passer les six prochaines années après sa condamnation hier en appel pour meurtre.*

L'ANCIEN sprinter sud-africain Oscar Pistorius, amputé des deux jambes et idole déchue des stades, a été condamné en appel à six ans de prison hier pour le meurtre de sa petite amie, une sentence bien inférieure à la peine plancher pour ce crime.

"Monsieur Pistorius, levez-vous s'il vous plaît. La sentence que j'impose à l'accusé pour le meurtre de la défunte Reeva Steenkamp est six ans de prison", a déclaré la juge Thokozile Masipa dans une salle comble du tribunal de Pretoria.

Le sextuple champion paralympique de 29 ans, entré dans la légende en s'alignant avec les valides aux jeux Olympiques de Londres de 2012, encourait une peine minimum de 15 ans. En première instance, il avait écopé de cinq ans de prison pour l'"homicide involontaire" de sa petite amie

abattue de quatre balles chez lui. Mais en appel, il avait été reconnu coupable de meurtre.

Le parquet - qui avait réclamé au moins 15 ans de détention soulignant que Pistorius n'avait pas exprimé de remords - n'a pas immédiatement annoncé hier s'il ferait appel ou non de la sentence.

L'avocat de la famille de la victime, Petrus de Bruyn, a simplement dit qu'il "laisait faire le cours de la justice". "Rien ne ramènera Reeva", a-t-il déclaré à l'AFP.

En revanche, la défense a exclu de faire appel. "Oscar servira la peine qui a été rendue", a indiqué l'un des avocats de Pistorius, Andrew Fawcett.

A l'annonce du verdict, Pistorius, vêtu d'un manteau gris sur une chemise blanche et une cravate noire, a serré dans ses bras sa sœur Aimee assise derrière lui. Il a ensuite été immédiatement escorté par les forces de sécurité vers une cellule au sous-sol du tribunal.

Il pourra demander sa libération conditionnelle après avoir purgé trois ans en prison, selon plusieurs experts interrogés par l'AFP, et sera donc en théorie libérable en 2019.

**"IL NE PEUT PAS ETRE EN**



Photo : AFP

L'ancien sprinteur paralympique Oscar Pistorius abattu. Le tribunal de Pretoria l'a condamné hier à 6 ans de prison pour le meurtre en 2013 de sa petite amie Reeva Steenkamp.

**PAIX** • Pistorius retourne derrière les barreaux alors qu'il était assigné à résidence chez son oncle, à Pretoria, depuis octobre 2015, après avoir passé un an en prison.

Son sort se jouait une nouvelle fois hier entre les mains de la juge Thokozile Masipa, qui l'avait condamné en première instance à cinq ans de prison, un jugement dénoncé par le monde judiciaire et l'opinion publique comme laxiste.

Hier, elle a estimé que "les circonstances atténuantes l'emportaient sur les facteurs aggravants" et justifiaient "de ne pas imposer la peine plancher de 15 ans pour meurtre". Elle a notamment

énuméré la "vulnérabilité" de Pistorius au moment du drame puisqu'il était sur ses moignons, ses tentatives vaines de ranimer Reeva Steenkamp et de demander ensuite pardon à la famille Steenkamp, ainsi que son année en prison et ses 8 mois en assignation à résidence.

La saga judiciaire tient en haleine les médias du monde entier depuis trois ans. Et pour cause, l'affaire contient des ingrédients hors du commun : un coupable, coureur handicapé mythique, une victime top model, Reeva Steenkamp, et un drame commis la nuit de la Saint-Valentin 2013.

Pistorius a toujours plaidé la méprise. Il était convaincu,

n'a-t-il cessé de répéter, qu'un cambrioleur s'était introduit dans sa maison sécurisée de Pretoria. Il a tiré quatre balles à travers la porte des toilettes de sa chambre avec le revolver qu'il gardait sous son lit, persuadé qu'un voleur s'y cachait.

Un argument irrecevable pour la justice qui a retenu l'intention de tuer - quelle que soit l'identité de la victime - et condamné Pistorius pour meurtre, en appel. "La vie (des Steenkamp) ne sera plus jamais la même, a encore affirmé hier la juge Masipa. Mais par chance, le processus de deuil a commencé et M. et Mme Steenkamp ont expliqué qu'il avaient pardonné à l'accusé". "La vie de l'accusé ne sera plus jamais la même non plus. Il est un héros déchu qui a perdu sa carrière et est ruiné financièrement. Il ne peut pas être en paix", a-t-elle insisté.

La défense avait joué la carte de l'émotion lors du procès en appel : l'ancien athlète avait retiré ses prothèses et marché d'un pas hésitant, tête baissée, sur ses moignons, pour témoigner de sa vulnérabilité physique et tenter d'amadouer la magistrature. Une stratégie qui a finalement été payante.

L'Afrique en bref

• **Cameroun/Justice.** L'avocate Lydienne Yen Eyoum est libre mais doit rembourser

L'avocate franco-camerounaise Lydienne Yen Eyoum, libérée lundi après une grâce présidentielle, doit rembourser plus de 1,6 million d'euros (plus d'un milliard de francs) au Cameroun qui l'avait condamnée pour détournement de fonds, a indiqué le gouvernement, sur fond d'accusation d'une ingérence française dans sa libération.

• **RDCongo/Politique.** Katumbi pressé de rentrer au pays

L'opposant congolais Moïse Katumbi, condamné à trois ans de prison dans son pays et séjournant en Europe depuis la fin mai, a déclaré mardi à l'AFP qu'il comptait rentrer "le plus vite possible" à Kinshasa pour "poursuivre la lutte pacifique" contre le président Joseph Kabila.

• **Rwanda/Diplomatie.** Netanyahu et le souvenir du génocide



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu était hier en visite officielle au Rwanda, étape très symbolique d'une tournée africaine "historique", afin de consolider les liens entre deux pays au passé marqué par un génocide.

A travers le monde

• **Etats-Unis/Justice.** Enquête fédérale sur l'homicide d'un Noir par un policier

Les autorités fédérales américaines vont ouvrir une enquête sur l'homicide d'un vendeur ambulancier noir, tué par balle lors de son interpellation par deux policiers en Louisiane, une affaire suscitant des réactions outrées dans le pays, a annoncé hier le gouverneur de l'Etat.

• **Irak/Attentat.** 250 morts à Bagdad, finalement

L'attentat perpétré dimanche dans un quartier animé de Bagdad par le groupe jihadiste Etat islamique (EI) a fait au moins 250 morts et quelque 200 blessés, selon un nouveau bilan établi hier.

• **Syrie/Conflit.** Une trêve de 72 heures pendant la fête du Fitr

Le régime syrien a décrété hier une trêve de 72 heures dans les combats contre les rebelles coïncidant avec l'Aïd el-Fitr, une annonce saluée par Washington qui veut travailler avec la Russie sur une cessation des hostilités durable.

Photo : AFP

## Grande-Bretagne/Enquête sur l'intervention militaire en Irak

### Le rapport qui accuse Tony Blair

AFP

Londres/Grande-Bretagne

*C'est un bilan accablant de l'action de l'ancien Premier ministre qu'a dressé hier la commission sur l'engagement en 2003 du Royaume-Uni en Irak.*

INVASION prématurée de l'Irak, plans britanniques pour l'après-guerre "complètement inadéquats" : John Chilcot, président de la commission sur l'engagement en 2003 du Royaume-Uni en Irak, a dressé hier un bilan accablant de l'action de l'ancien Premier ministre Tony

Blair. Celui-ci avait ainsi promis à George W. Bush de le suivre sur l'Irak "quoi qu'il arrive", a établi le rapport de la commission, long de 2,6 millions de mots et attendu depuis sept ans.

"Nous avons conclu que le Royaume-Uni avait décidé de se joindre à l'invasion de l'Irak avant que toutes les alternatives pacifiques pour obtenir le désarmement (du pays) ne soient épuisées. L'action militaire n'était pas inévitable à l'époque", a déclaré John Chilcot, président de la commission Chilcot, en présentant les conclusions du rapport.

Il a dénoncé le fait que Londres se soit appuyé sur des informations des services de renseignement qui n'avaient pas été suffisamment vérifiées.

"Malgré les avertissements, les conséquences de l'invasion ont été sous-estimées. La planification et les préparatifs pour l'Irak d'après Saddam étaient complètement inadéquats", a ajouté M. Chilcot.

Tony Blair a immédiatement réagi à ces critiques, affirmant avoir "agi de bonne foi et dans ce que (qu'il pensait) être l'intérêt supérieur du pays". "Je prendrais l'entière responsabilité pour toute erreur commise, sans exception ou excuse", a-t-il également dit dans un communiqué.

**"MON FILS EST MORT POUR RIEN"** • Commandé en 2009 et agrégeant les

conclusions de l'audition de 120 témoins, dont M. Blair et son successeur Gordon Brown, le rapport qui devait initialement être rendu dans un délai d'un an est lui-même devenu controversé au fil des reports, poussant les familles excédées des soldats tués en Irak à fixer un ultimatum aux autorités, sous réserve de poursuites judiciaires.

Certains de ces proches avaient décidé de boycotter la présentation du rapport mais quelques-uns ont réagi à ces conclusions lors d'une conférence de presse. "Je ne peux que conclure malheureusement que mon fils est mort pour rien", a déclaré Reginald Keys, le père de l'un des 179 soldats décédés entre 2003 et 2009 dans cette guerre qui a vu 45.000 Britanniques partir au combat.

"Le monde doit avoir conscience qu'il y a un terroriste dans ce monde et son nom est Tony Blair", a ajouté, en larmes, Sarah O'Connor, la sœur d'un soldat décédé en 2005.

Pour l'ONG Transparency, qui a salué ce rapport dans un communiqué, "les erreurs de l'Irak ne doivent jamais se répéter".

M. Blair, chef du gouvernement britannique entre 1997 et 2007, est accusé d'avoir trompé sa population en affirmant que l'Irak possédait des armes de destructions massives, ce qui n'a jamais été avéré.

Des dizaines de milliers d'Irakiens sont morts lors de la guerre et des violences interconfessionnelles qui ont suivi.

**RETICENES MILITAIRES** •

Un premier rapport officiel publié en 2004 avait conclu que Tony Blair avait exagéré devant le Parlement la menace représentée par le président irakien Saddam Hussein, même si son auteur, Robin Butler, a déclaré lundi que l'ex-Premier ministre "croyait vraiment" à l'époque en ce qu'il disait. Depuis, Tony Blair a dit plusieurs fois qu'il regrettait les vies perdues mais pas le fait que Saddam Hussein ait été renversé.

Avant la publication du rapport Chilcot, plusieurs députés ont annoncé leur intention de s'en saisir pour lancer une procédure symbolique d'"impeachment" a posteriori.

Les avocats des familles de 29 des soldats morts en Irak ont indiqué qu'ils allaient éplucher le rapport. "Il pourrait servir de base à une action en justice contre Blair, ses ministres ou le gouvernement en général", a déclaré le cabinet McCue and Partners à l'AFP.

L'intervention en Irak continue aujourd'hui à influer sur la politique britannique et explique les fortes réticences du Royaume-Uni à s'engager militairement depuis.

C'est arrivé...

### L'avaleur star de hot-dog Joey Chestnut reprend sa couronne

L'AMERICAIN Joey Chestnut a détrôné le jeune Matt Stonie et remporté pour la neuvième fois le célèbre concours d'ingestion de hot-dogs, organisé lundi à New York, battant le record de l'événement avec 70 duos pain et saucisse avalés.

Terrassé l'an dernier après huit victoires consécutives, Joey Chestnut (32 ans) n'a laissé, cette fois, aucune chance à Matt Stonie (24 ans) et effectué la course en tête, pour finalement effacer son propre record de 69 hot-dogs mangés en dix minutes, qui remontait à 2013. Le concours de Nathan's, dont c'était la centième édition lundi, est organisé chaque année le 4 juillet, jour de fête nationale aux Etats-Unis, dans le quartier de Coney Island, situé en bord de mer dans l'extrême sud de Brooklyn.

Il est doté de 40 000 dollars (environ 25 millions de francs) de prix au total, hommes et femmes compris. Après ce nouveau succès, Joey Chestnut, Californien de 1,85 m pour 104 kg, surnommé "Jaws" (les mâchoires), est plus que jamais considéré comme le plus grand mangeur au monde, même s'il n'est que deuxième du classement de la ligue majeure des mangeurs (MLE), championnat officiel qui compte de nombreux événements aux Etats-Unis et au Canada.

... à New York (Etats-Unis)